



## RÈGLEMENT SÈVRE VENDÉE BIATHLON 2019

Le challenge Sèvre Vendée Biathlon (SVB) est constitué de 2 épreuves (SPRINT / MASS START) mêlant course à pied et tir à la carabine laser.

Le challenge Sèvre Vendée Biathlon est ouvert à toute personne à partir de 9 ans en bonne santé sur présentation d'un certificat médical datant de moins d'un an. Les personnes mineures devront être accompagnées d'un adulte.

Les 4 manches qualificatives auront lieu aux dates suivantes :

- Atras : Samedi 24 septembre 2022 à St Laurent s/s
- Trailphaliens Raid : Samedi 8 octobre 2022 à Tiffauges
- Raid Vallée Poupet : Dimanche 16 octobre 2022 à St Malo-du-bois
- Verrie Raid Endurance : Dimanche 30 octobre 2022 à Chanverrie (à confirmer)

Le format de course en phase de qualification sera le sprint.

Principe du SPRINT : il s'agit d'une épreuve contre-la-montre où le coureur effectue son parcours sans se soucier des autres concurrents. Au départ, les concurrents s'élancent toutes les 30 secondes. En fonction du temps que chaque coureur réalisera sur la manche de SPRINT, un classement sera établi du plus rapide au moins rapide (du 1<sup>er</sup> au 150<sup>ème</sup>). Ce classement servira de support pour la FINALE.

Le coureur qui arrivera en premier à l'issue du sprint individuel et/ou par équipe remportera la manche qualificative individuelle et/ou par équipe et le classement sera établi dans l'ordre d'arrivée (du 1<sup>er</sup> au dernier concurrent).

Déroulement du sprint :

### **SPRINT Adulte – 5 tours d'environ 1 300 m (4 séries de 5 tirs couchés)**

Départ toutes les 30 secondes,

- 1 boucle en course à pied d'environ 1300 m
  - 5 tirs couchés avec tour de pénalités 100m
- 1 boucle en course à pied d'environ 1300 m
  - 5 tirs couchés avec tour de pénalités 100m
- 1 boucle en course à pied d'environ 1300 m
  - 5 tirs couchés avec tour de pénalités 100m
- 1 boucle en course à pied d'environ 1300 m
  - 5 tirs couchés avec tour de pénalités 100m
- 1 boucle en course à pied d'environ 1300 m => ARRIVÉE

### **SPRINT Enfant – 5 tours d'environ 500 m (4 séries de 5 tirs couchés)**

Départ toutes les 30 secondes,

- 1 boucle en course à pied d'environ 500 m
  - 5 tirs couchés avec tour de pénalités 100m

- 1 boucle en course à pied d'environ 500 m
  - 5 tirs couchés avec tour de pénalités 100m
- 1 boucle en course à pied d'environ 500 m
  - 5 tirs couchés avec tour de pénalités 100m
- 1 boucle en course à pied d'environ 500 m
  - 5 tirs couchés avec tour de pénalités 100m
- 1 boucle en course à pied d'environ 500 m => ARRIVÉE

### **SPRINT Équipe Adulte – 5 tours d'environ 1 300 m (4 séries de 5 tirs couchés)**

Départ toutes les 30 secondes,

- Équipier 1 : 1 boucle en course à pied d'environ 1300 m
  - 5 tirs couchés avec tour de pénalités 100m
- Équipier 2 : 1 boucle en course à pied d'environ 1300 m
  - 5 tirs couchés avec tour de pénalités 100m
- Équipier 1 : 1 boucle en course à pied d'environ 1300 m
  - 5 tirs couchés avec tour de pénalités 100m
- Équipier 2 : 1 boucle en course à pied d'environ 1300 m
  - 5 tirs couchés avec tour de pénalités 100m
- Équipier 1 : 1 boucle en course à pied d'environ 1300 m => ARRIVÉE

### **SPRINT Équipe Enfant – 5 tours d'environ 500 m (4 séries de 5 tirs couchés)**

Départ toutes les 30 secondes,

- Équipier 1 : 1 boucle en course à pied d'environ 500 m
  - 5 tirs couchés avec tour de pénalités 100m
- Équipier 2 : 1 boucle en course à pied d'environ 500 m
  - 5 tirs couchés avec tour de pénalités 100m
- Équipier 1 : 1 boucle en course à pied d'environ 500 m
  - 5 tirs couchés avec tour de pénalités 100m
- Équipier 2 : 1 boucle en course à pied d'environ 500 m
  - 5 tirs couchés avec tour de pénalités 100m
- Équipier 1 : 1 boucle en course à pied d'environ 500 m => ARRIVÉE

#### Explication de l'attribution des POINTS et du CLASSEMENT GÉNÉRAL « INDIVIDUEL OU PAR ÉQUIPE »

A la fin de chaque manche qualificative, le classement du SPRINT sera converti en point selon le calcul suivant :

$$\text{Point} = \left( \frac{T}{T_0} - 1 \right) \times \text{coefficient F}$$

(T = Temps en seconde du coureur)

(T<sub>0</sub> = Temps en secondes du premier coureur)

(Coef. F = 800)



En suivant ce calcul, le vainqueur de la manche qualificative aura 0 point et plus le coureur aura une différence de temps importante avec le premier, plus il aura de points. Le but étant d'avoir le moins de points possible pour mieux figurer au classement général.

A l'issue des 4 manches qualificatives, un classement général sera établi en prenant compte de la meilleure manche qualificative de chaque coureur, il sera retenu le meilleur score (le plus petit) pour le classement général du challenge.

Pour chaque manche sont prévus 6 classements :

- Individuel Adulte : femme et homme
- Individuel Enfant : fille et garçon
- Par équipe Adulte
- Par équipe Enfant

Le classement général du challenge (par points) permet de composer les manches finales du dimanche 6 novembre qui seront sous la forme de Mass Start. Chaque manche en « individuel ou par équipe » sera composée de 20 coureurs. Une manche spécifique (ou plusieurs) regroupera les concurrentes féminines. L'organisation se réserve le droit de moduler différemment suivant le nombre de participants pour le bon déroulement des Mass Start.

Pour accéder à la finale, il suffit de participer à 2 manches sur les 4 ouvrant le droit à la finale.

Les classements seront disponibles sur le Facebook du Vendée Sèvre Biathlon, sur le site internet de Obi Sport Events et seront transmis par mail à l'issue de chaque manche qualificative.

Principe de la MASS START, c'est un départ en groupe. Selon le nombre de participants, plusieurs finales auront lieu. Tous les participants sont invités pour participer à la finale.

#### **Déroulement de la MASS START ENFANT / PAR ÉQUIPE ENFANT :**

#### **MASS START Équipe Adulte – 5 tours d'environ 1 300 m (4 séries de 5 tirs couchés)**

Départ groupé de 20 coureurs pour chaque type de course : individuel ou par équipe

- 1 boucle en course à pied d'environ 1300 m
  - 5 tirs couchés avec tour de pénalités 100m
- 1 boucle en course à pied d'environ 1300 m
  - 5 tirs couchés avec tour de pénalités 100m
- 1 boucle en course à pied d'environ 1300 m
  - 5 tirs couchés avec tour de pénalités 100m
- 1 boucle en course à pied d'environ 1300 m
  - 5 tirs couchés avec tour de pénalités 100m
- 1 boucle en course à pied d'environ 1300 m => ARRIVÉE

### Déroulement de la MASS START ENFANT / PAR ÉQUIPE ENFANT :

#### **MASS START** Enfant – 5 tours d'environ 500 m (4 séries de 5 tirs couchés)

Départ groupé de 20 coureurs pour chaque type de course : individuel ou par équipe

- 1 boucle en course à pied d'environ 500 m
  - 5 tirs couchés avec tour de pénalités 100m
- 1 boucle en course à pied d'environ 500 m
  - 5 tirs couchés avec tour de pénalités 100m
- 1 boucle en course à pied d'environ 500 m
  - 5 tirs couchés avec tour de pénalités 100m
- 1 boucle en course à pied d'environ 500 m
  - 5 tirs couchés avec tour de pénalités 100m
- 1 boucle en course à pied d'environ 500 m => ARRIVÉE

A l'issue de la finale, il sera établi plusieurs classements :

- Classement général individuel Adulte : femme et homme
- Classement général individuel Enfant : fille et garçon
- Classement général par équipe Adulte
- Classement général par équipe Enfant

#### Récompenses :

Le vainqueur dans le classement Adulte « FEMME et HOMME » se verra remettre un trophée qui sera remise en jeu chaque année.

Si le vainqueur gagne 3 éditions, le trophée lui appartient.

Le vainqueur dans le classement enfant « FEMME et HOMME » se verra remettre un trophée.

Le vainqueur dans le classement par équipe « ENFANT » se verra remettre un trophée.

Le vainqueur dans le classement par équipe « ADULTE » se verra remettre un trophée.

#### Remboursement :

Si indisponibilité d'un participant sur une manche :

- Impossibilité de déplacer son inscription sur une autre manche
- Remboursement possible sur présentation d'un certificat attestant d'une contre-indication médicale.

#### Cas de force majeure :

En cas de force majeure ou de crise sanitaire à la suite d'une pandémie, le comité « Sèvre Vendée Biathlon » se réserve le droit d'annuler totalement l'épreuve. Dans ces deux cas, 100% des frais d'inscriptions seront remboursés.



Ajustement du règlement post inscription :

Le comité SVB se réserve le droit d'ajuster le règlement, ex : les distances selon les types de parcours en cas de nécessité, le nombre de participants par mass start, etc.

Droit à l'image :

En participant à l'épreuve, chaque coureur donne expressément son accord pour l'utilisation des images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître sur tous types de supports, incluant les documents promotionnels et/ou publicitaires.

Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du règlement et en accepte toutes les clauses sous peine de disqualification.